



NOTE DE PRESSE

Port-au-Prince, le 4 juillet 2025

Nous, au sein du RHAJAC, envisageons de porter plainte auprès des autorités compétentes contre la compagnie Sunrise Airways et le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé pour corruption, trafic d'influence et connivence avec les terroristes.

Ce dernier utilise son pouvoir pour s'enrichir à travers l'insécurité.

Philippe Bayard, propriétaire de Sunrise, a une dette de **5 millions de dollars** envers l'État, issue de taxes sur les billets, jamais réglée. Malgré cela, le Premier ministre signe un accord de **11 millions de dollars** pour garantir ses opérations, sans réclamation ni baisse des prix, qui continuent d'augmenter.

Pendant que le Premier ministre Fils-Aimé protège les chefs terroristes contre l'usage des drones explosifs, il pousse les citoyens à fuir les violences orchestrées par ses protégés, par avion. Ceux-ci sont abusés à la fois par les autorités et par Philippe Bayard.

Djovany Michel,

Secrétaire général du RHAJAC

✚ Pour authentification : www.rhajac.org /

Contact presse : +509 34 56 4848